



Syndicat National des Affaires Culturelles

**F.S.U.**

## **Election à la commission administrative paritaire des Secrétaires de documentation**

**VOTEZ MASSIVEMENT (+ de 50% ) dès le premier tour  
pour ne pas recommencer deux fois le scrutin**

**Vous allez voter avant le 23 mai 2006 au plus tard (compte tenu des détails de la poste) pour élire vos représentants à la commission consultative paritaire où siègent des représentants de l'administration et des représentants du personnel.**

La CAP se réunit au moins deux fois par an. Elle est obligatoirement consultée pour tout ce qui touche à la carrière des agents : titularisation, notation, répartition des bonifications d'ancienneté, avancement, mutation, détachement, révision de notes ou d'appréciation, refus de temps partiel ou congés formation, questions disciplinaires.

**Le rôle des candidats présentés par la FSU est clair: pas de clientélisme mais une défense de tous les personnels.**

✕ Ils doivent défendre l'ensemble des personnels, selon des critères objectifs quels que soient leur direction ou service d'affectation.

a Ils doivent faire preuve de fermeté face à toutes les manœuvres de l'administration qui foule aux pieds les règles du paritarismes quand cela l'arrange.

✕ Ils doivent également rendre compte des résultats de la CAP directement, individuellement et collectivement par tous les moyens rapides d'information ainsi que par la publication de comptes rendus dans le bulletin du SNAC (Inter Culture). Les comptes rendus seront envoyés à l'ensemble du personnel.

Voter pour élire vos représentants est indispensable.

La CAP est présente tout au long de votre carrière. Vous devez pouvoir compter sur des représentants compétents, fiables et intègres.

**Voter est un acte responsable qui vous engage tout autant que ceux pour qui vous votez...**

**Le SNAC-FSU se bat pour la création d'emplois permettant des promotions et la reconnaissance d'un corps que l'on retrouve souvent à des postes de responsabilités.**

✕ Archives, bibliothèques, musées, recensement, CRMH, archéo, la polyvalence de ce corps à qui l'on confie souvent des postes à responsabilités comme des CID ou des archives de musées par exemple, mérite autre chose que le mépris affiché de l'administration!

Ainsi, toujours aucun écho favorable du ministère pour une modification statutaire permettant le reclassement du corps en CED et aucune perspective de promotion dans le corps des chargés d'études.

✕ C'est tout l'avenir du corps lui-même qui se pose par l'absence de recrutements nouveaux et de promotions. Le ministère veut-il vraiment développer à hauteur des besoins, le corps des secrétaires de documentation?

Voilà le genre de sujet à débattre en CAP en sus de l'examen des situations individuelles.

**Il importe de voter massivement pour donner du poids aux élus et ne pas laisser l'administration occuper tout le terrain!**

## **VOTER C'EST MONTRER QU'ON SE SOUCIE DE SA CARRIERE**

Le syndicat tire sa force et son efficacité de l'énergie et de la combativité de tous ceux qu'il représente: il ne tient donc qu'à vous qu'il soit encore plus entendu.

### **LISTE DES CANDIDATS SNAC-FSU**

#### **Secrétaires de documentation de classe exceptionnelle**

LALLEMENT Jean-Pierre ( AD Moselle)  
HAMO Daniel ( AD Bouches du Rhône)  
JACQUES Jean-Paul ( DRAC Languedoc-Roussillon)  
LA COCQ Odile ( SRA Bretagne)

#### **Secrétaires de documentation de classe supérieure**

SEVILLA Jean-Philippe  
MICHAUD Claudine ( AD ESSONNE )  
SOULIE Jeannine ( Musée de la porcelaine Limoges )  
CHIRON Brigitte ( EA Clermont-FERRAND )

#### **Secrétaires de documentation de classe normale**

PATRICE Marcel ( DRAC Picardie)  
MELEZAN-GOUJARD Line ( DRAC Martinique)  
BRUNO Annie (CID DRAC PACA)  
CHOSSENOT -BARDOUX Brigitte ( AD Vosges)

**VOTEZ et faites voter pour la liste du SNAC-FSU Sans rature ni panachage sous peine d'annulation**

Attention ce document n'est pas un bulletin de vote N'oubliez pas d'indiquer au dos des enveloppes votre nom, prénom, grade et affectation et d'apposer votre signature



